

# Code de la Rue belge

## Petit bilan d'un usager cycliste

**Bernard Dehaye**

Président du  
**GRACQ – les Cyclistes Quotidiens**



# S.U.L. (contresens cyclable)

**Un demi-échec** : à l'image du Code de la Rue

- Sigle peu clair (sens unique limité, pour qui ?)
- SIAC (« sens interdit » autorisé aux cyclistes) = plus clair
- Effrayant pour les automobilistes (dont élus et policiers)
- Communication insuffisante (18 mois avant 01-07-2004)
- Fausses excuses de surprise : courrier assoc. à tous
- Obstacle budgétaire : même à Bruxelles où subsides ?
- Majorité des communes dans l'illégalité (>1an; vote +3)
- Pas d'outil législatif pour faire respecter la loi
- Pire : le fédéral renonce à sa tutelle de contrôle

# Positif : aménag. ralentisseurs

- Zones 30
- Coussins berlinois
- Trottoirs traversants
- Zones de rencontre
- Tous les abords d'école  
(ce qui reste insuffisant pour garantir la sécurité des enfants cyclistes entre le domicile et l'école)



+

- Chemin agricole
- Site propre bus ou tramway réservés aux cyclistes
- Rond-point où cyclistes ont la priorité au centre
- Insertion en fin de piste cyclable n'est plus une manœuvre : le cycliste ne doit plus céder le passage



# Déceptions

- **« Agglomération 30 » :**

- « tout à 30 » peu réaliste :  
aucun cas d'utilisation !



- « règle générale à 30 » et exceptions à 50 et 70 :  
plus souple

- Bruxelles = 77% des voiries en zone 30 (coûts ???)

- **Trottoirs mixtes « piétons-cyclistes » :**

- Nécessité d'une séparation

- Sauf si très courts et si peu de piétons



- **Espace latéral d'un mètre :** incontrôlable

# Bilan mitigé

## Excellentes idées de base :

- Partage plus équilibré de la voie publique.
- Reconnaissance du respect des usagers plus vulnérables.

## La plus belle loi est inutile : si pas de contrôle

- Politique de menace (amendes élevées) mais risque de contrôle faible
- Trop peu de policiers en Belgique (2.000) dans les rues
- Contrôles concentrés sur autoroutes et v. rég. (10% du réseau viaire)
- Là où cyclistes = « la zone », espace de non-droit, loi du plus fort
- Bref, protection des usagers « faibles » (EGSR) : beaucoup de vent !

## Plan Global Vélo fédéral (complément) : torpillé et coulé

au sein même du gouvernement !

## En Wallonie : le désert

Très peu des 7.000 km de voiries régionales équipés de pistes cyclables !

# Conclusion

## Pour transformer ce demi-échec en victoire:

- **+ de contrôles** (surtout en agglomération)
- **+ de communication** (et d'information).
- **Investir dans les infrastructures** en faveur des cyclistes
- **Améliorer l'image du vélo** et susciter plus de respect vis-à-vis de ces usagers sains.